

Règlement du concours organisé pour la réouverture du blog de *L'Echangeoir d'écriture* (du 14 novembre au 15 décembre 2016)

Le présent concours est organisé par *L'Echangeoir d'écriture*, il s'effectuera par tirage au sort. Il est ouvert à toute personne domiciliée en France (ou pouvant donner une adresse en France métropolitaine pour l'envoi des lots. En cas d'adresse à l'étranger ou en outre-mer, les lots seront remis en jeu).

Le concours est ouvert du 14 novembre à la parution du post au 11 décembre (23H00) 2016. Le tirage au sort sera effectué le 14 décembre et annoncé sur la page facebook (<https://www.facebook.com/lechangeoirdecriture>) et sur le site (<http://www.lechangeoirdecriture.fr/>) le 15 décembre. Les gagnants seront prévenus par message (pour le tirage au sort de la news letter) ou sur la page facebook. Les lots seront envoyés par courrier dès réception des adresses postales des gagnants.

Deux lots sont à gagner, l'un sur la page facebook l'autre directement sur le site de l'Echangeoir d'écriture :

1<sup>er</sup> lot (tirage au sort entre les 100 premiers inscrits à la news letter) : deux livres + un cadeau surprise.

2<sup>ème</sup> lot (tirage au sort sur Facebook) : deux livres + 1 cadeau surprise

Pour participer:

-Sur le site : s'inscrire dans les 100 premiers à la news letter.

-Sur Facebook : - liker la page (sauf si c'est déjà fait)

- likez et commentez la photo pour signaler votre participation. C'est le fait de commenter qui fait l'inscription.

Le concours est de l'entière responsabilité de *L'Echangeoir d'écriture* et Facebook ne peut en rien en être considéré responsable, ni organisateur ou sponsor, et ne peut pas non plus récupérer les informations données par les participants.